Bourges, le 30 avril 2019.

POUR LE SERVICE PUBLIC !
TOUS EN GREVE LE 9 MAI !

La CGT Services Publics du Cher se prononce pour **:**

Des services Publics garantis pour les usagers,
selon les besoins des usagers.

Une fiscalité juste, n'étranglant pas les plus modestes
et exonérant les puissants.

DES AGENTS POUR L'INTERET GENERAL !

La CGT Services Publics du Cher se prononce pour **:**

Le recrutement de personnel pour
répondre aux besoins des usagers.

L'augmentation du point d'indice
et l'intégration des régimes indemnitaires
dans le point d'indice.

Le statut comme règle
unique d'emploi.

La liberté d'expression et
de défense des agents.

Rassemblement à BOURGES place Séreaucourt, 10h30'

Coordination Syndicale départementale C.G.T des Services Publics du Cher,
8, place Malus, 18.000 Bourges.
Tel. : 06.30.87.51.43. Courriel : cgt.csd18sp@orange.fr.

Des services Publics garantis pour les usagers, selon les besoins des usagers.

Parce que le mot « égalité » de la devise nationale n'est pas juste un joli mot, nous devons en faire une réalité. La CGT veut un accès pour tous, partout, selon les besoins des usagers aux services publics.

Une fiscalité juste, n'étranglant pas les plus modeste et n'exonérant pas les puissants.

« A chacun selon ses moyens ! » Voilà notre devise fiscale ! Le travail crée les richesses, alors pourquoi serions-nous obliger de compenser ce que les rentiers du capital ne paient pas en impôts et taxes diverses, sachant qu'ils nous volent déjà le fruit de notre travail. Cette fiscalité juste doit amener un financement sûr de nos services publics.

Le recrutement de personnel pour répondre aux besoins des usagers.

Les services publics doivent rester le bien commun, pour cela libérons les de la spéculation des capitalistes. Des services publics par et pour les usagers. Des services publics dotés de moyens humains, techniques et financiers répondant aux besoins. Donc, remplacement des départs en retraite, compensation des carences liées aux politiques des gouvernements précédents.

L'augmentation du point d'indice et l'intégration des régimes indemnitaires dans le point d'indice.

Parce que nous, travailleurs, sommes créateurs de toutes richesses il faut nous payer avec de vrais salaires. Nos salaires ne coûtent pas, ils sont la reconnaissance de notre travail. En retour nos salaires doperont l'économie et fiabiliseront la protection sociale, les retraites.

Le statut comme règle unique d'emploi.

De même que nous avons des droits de l'Homme, nous devons avoir des droits au travail. Ca passe par un statut qui protège des abus et garanti des droits. Donc, fin des CDI publics, des CDD publics et même de la fonction publique contractuelle. Place au statut, comme règle unique d'emploi.

La liberté d'expression et de défense des agents.

Parce que les instances du personnels de doivent plus être des chambres d'enregistrement, mais des lieux où l'expression des représentants du personnel fixe les règles et les conditions de vie au travail. S'il y a, sur les frontons des Mairies, inscrits « Liberté, Egalité, Fraternité », à l'intérieur c'est plutôt « Soumission, Copinage, Individualisme ». Si nous sommes des citoyens avec des droits hors du travail, nous le sommes aussi au travail. Nous demandons que les Comités Techniques et Commissions Administratives donne des avis contraignants, et plus seulement consultatifs. Nous demandons des CHS-CT décisionnels, avec liberté totale d'action pour ses représentants.

Pour prendre contact avec la CGT Services Publics 18 ou adhérer :
Téléphone : 06.30.87.51.43-Courriel : cgt.csd18sp@orange.fr